



## Publication de l'Observatoire 2018 de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication

Le ministère de la Culture publie, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, l'édition 2018 de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes.

Établi chaque année avec l'étroite collaboration des services d'administration centrale, des établissements sous tutelle du ministère et des organismes de gestion collective des droits d'auteur et des droits professionnels, ce rapport livre une photographie chiffrée de la répartition des femmes et des hommes dans les diverses activités et professions de la culture et de la communication.

Part des femmes aux postes de direction, dans les conseils d'administration, les commissions d'attribution d'aides et instances consultatives, les jurys des examens et concours, présence des femmes dans la programmation artistique et dans les médias, part des femmes accédant à la consécration (prix littéraires, Victoires de la musique, César, ordres nationaux, etc.), écarts en termes de formation, d'emploi et de rémunération y sont présentés en évolution pour la sixième année consécutive.

Alors que l'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « grande cause nationale » du quinquennat et que le ministère de la Culture a été le premier à recevoir, en octobre 2017, le label Égalité attribué par l'Afnor, cette édition 2018 montre tout à la fois la progression de l'égalité dans les cadres d'emploi, notamment grâce à l'encadrement législatif mis en œuvre depuis 2012, et la persistance d'inégalités en défaveur des femmes, notamment en termes de rémunération, d'accès aux postes de responsabilité, aux moyens de production et de consécration artistique. Ainsi, les femmes ne sont encore que 36 % aux postes de direction du ministère de la Culture, 31 % à diriger des équipements culturels labellisés, 10 % seulement à diriger les 100 plus grandes entreprises culturelles françaises, et l'écart moyen de rémunération est de 18% en défaveur des femmes dans les entreprises culturelles.

Objectivées en chiffres, ces inégalités montrent la voie à suivre, avec une détermination accrue et des objectifs mesurables, pour tendre vers l'égalité réelle, garante d'une société plus juste. La feuille de route Égalité 2018-2022 présentée par Françoise Nyssen, ministre de la Culture, devant le Comité ministériel Égalité du 7 février 2018 comporte des engagements forts qui, par leur ambition et leur volontarisme, visent à réduire significativement les écarts ici mis en lumière et à passer d'une égalité en droit à une égalité en actes.



Parution : 8 mars 2018

ISBN 978-2-11-139947-1 – 55 pages

Éditions : DEPS-Ministère de la Culture

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Egalite-entre-femmes-et-hommes/L-Observatoire>

#### **Contacts**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC